

M. Lutz lit ensuite la communication ci-dessous :

A propos d'une forme sarmenteuse du *Lippia nodiflora* Rich., étudiée à Toulon-sur-Mer;

PAR M. ALFRED REYNIER.

Le *Lippia nodiflora* (Linné, sub *Verbena*) Richard apud Michaux, *Flora Boreali-Americana*, 1803, n'a pas encore été rencontré, en France, sous la forme typique qui habite l'Espagne (herbier de Trémols, 1880), l'Italie, la Grèce, etc. J'ai pu me faire une idée nette de ce type par l'échantillon sicilien (« Ter-ranova; H. Ross legit, août 1898 ») dont m'a aimablement gratifié M. le docteur Thellung, de Zurich.

Quant à la variété *repens* (Bertol.) Schauer, nos Flores françaises l'indiquent, il est vrai; mais il y a eu confusion avec le *Lippia canescens* H. B. et K. Voir *Flore Adventice de Montpellier* par M. Thellung, 1912.

Sous le numéro 1030 de la distribution, année 1913, de la Société Française pour l'Echange des Plantes, j'ai produit, de La Valette-du-Var, où elle est naturalisée sur plusieurs talus, la Lippie canescente; sauf le nom rectifié, mes exsiccata sont identiques à ceux que feu Guillemot distribua, sous le nom de « *Lippia nodiflora* Rich. », par la Société Rochelaise, année 1891, n° 3 131, de la provenance : « lit à sec de la Reppe à Sanary (Var) ».

Dans le vague espoir de découvrir chez nous le type du *Lippia nodiflora*, des investigations m'ont amené, l'an dernier, à distinguer, à Toulon et à La Seyne, une forme intéressante qui, sous un nom inexact, était connue en Sardaigne (Cavara legit) et à Nice (Goiran legit); je vais entretenir mes honorés confrères de cette plante en la nommant : *Lippia nodiflora* Rich. sous-espèce *canescens* (Humbold, Bonpland et Kunth *pro specie*) Reyn. forme *pseudo-sarmentosa* Reyn. Voici les motifs de la combinaison onomastique par moi proposée :

Il n'y a, d'abord, guère lieu d'admettre au titre de valable « espèce » la Lippie canescente que M. Thellung signale en France comme autonome. Les caractères énumérés, pages 432,

433 de la *Flore Adventice de Montpellier*, ne sont pas tellement importants, que l'on ne puisse abaisser le *canescens* au rang de sous-espèce. Humboldt, Bonpland et Kunth, auteurs du *Nova Genera et Species Plantarum quas in peregrinatione Orbis Novi colligerunt...*, 1815-1825, exagérèrent, me semble-t-il, en créant une *nova species* : la preuve en est dans le demi-scepticisme dont les botanistes du XIX^e siècle firent montre à l'égard de la valeur prétendue spécifique de la Lippie canescente : ils furent persuadés de l'existence d'un grand polymorphisme chez le *nodiflora*, espèce cardinale établie par Gaspard Bauhin, Linné et Richard : c'est pourquoi le *canescens* a été généralement tenu sous silence. Afin que l'on puisse juger de ce que valent au juste les détails différentiels sur lesquels M. Thellung, *op. cit.*, s'appuie en vue d'étayer l'autonomie des deux plantes, j'énumère ces particularités en regard les unes des autres :

Lippia nodiflora

Tiges non ligneuses.

Feuilles relativement moins étroites; atteignant ou même dépassant la largeur des capitules fleuris.

Dents des feuilles plus profondes, non courbées en dehors.

Capitules larges seulement de 5-7 millimètres.

Calice bipartit presque jusqu'à la base.

Carène des sépales simplement pubescente.

Corolle plus petite, longue seulement de 3 millimètres, à limbe large de 2 millimètres au plus, faiblement poilu au dehors, à lobes peu inégaux.

Bractées à peine plus longues que larges, brusquement atténuées au sommet qui est obscurément cilié.

Lippia canescens

Tiges un peu ligneuses.

Feuilles plus étroites, n'atteignant pas ordinairement la largeur des capitules fleuris.

Dents des feuilles moins profondes et courbées en dehors par l'effet du bord extérieur nettement concave.

Capitules plus larges, ordinairement 9-12 millimètres.

Calice brièvement bifide ; à échancrure ne descendant pas même jusqu'au milieu.

Carène des sépales velue.

Corolle plus grande, longue de 5 millimètres, à limbe large de 3 millimètres, fortement poilu extérieurement à sa base, à lobes très inégaux.

Bractées plus étroites (demi à deux fois aussi longues que larges), plus insensiblement atténuées au sommet qui est distinctement cilié.

En choisissant judicieusement une première portion des caractères différentiels ci-dessus, Humboldt, Bonpland et Kunth

auraient pu baser une excellente *variété* de la Lippie nodiflore de Richard; la seconde portion des faibles écarts morphologiques aurait pu caractériser une *sous-variété* acceptable. Selon moi, il eût été plus rationnel d'employer un pareil procédé que d'établir à la hâte une « espèce » rivale du *nodiflora*, de laquelle le qualificatif *canescens* est lui-même répréhensible : l'incanescence n'est-elle pas une particularité assez fugace? M. Thellung ne néglige-t-il pas aujourd'hui cette coloration blanchâtre des feuilles? Pour ma part, à La Valette, sur la forme normale, j'ai vu toutes les feuilles de nombre de pieds nullement malades devenir verdâtres comme chez la forme *pseudo-sarmentosa* dont il va être parlé.

C'est pourquoi, aux affirmations trop absolues de constance de caractères en réalité plus ou moins fluctuants, il est bon — les réducteurs ayant le droit de lutter contre les multiplicateurs! — d'opposer le dire de Willkomm et Lange, *Prodromus Floræ Hispanicæ* : « *Lippia nodiflora* variat : viridis et canescens, foliis « angustioribus et latioribus, pedunculis brevibus et longis. « Planta europæa bracteis obtusissimis, haud vel obsoletè « mucronatis semper gaudet (*Lippia nodiflora* var. *repens* « Schauer). » Et aussi le sentiment de M. Georges Rouy dans ses *Suites à la Flore de France de Grenier de Godon* : « Nous ne « croyons pas devoir séparer le *Lippia repens* Spr. du type *Lippia* « *nodiflora*, parce que le seul caractère différentiel indiqué (brac- « téés très obtuses et submembraneuses aux bords dans le « *Lippia repens*; bractées aiguës entièrement herbacées dans le « *Lippia nodiflora*) nous a présenté des passages, même dans les « plantes européennes. Boissier, d'ailleurs, dans son *Flora* « *Orientalis*, mentionne le *Lippia repens* comme synonyme du « *Lippia nodiflora*. » — J'ajouterai, d'après mes observations sur le vif : 1° beaucoup de feuilles du *canescens* ne sont pas « plus étroites que les capitules fleuris » : ces feuilles sont aussi larges ou plus larges; — 2° un certain nombre de capitules florifères sont aussi étroits chez le *canescens* que chez le *nodiflora*; — 3° aucune corolle du *canescens* des environs de Toulon ne m'a offert un « limbe fortement poilu extérieurement à sa base ». — Les botanistes qui cultiveront pendant plusieurs années, en divers terrains et expositions alternés, le *Lippia*

nodiflora type constateront, c'est inévitable, des écarts morphologiques analogues à ceux que j'ai observés dans le *canescens*, termes indéniables de passage; conséquemment la subordination dudit *canescens* au *Lippia nodiflora* est tout à fait loisible, sinon obligatoire.

M. Thellung, *op. cit.*, nous apprend ensuite que le *Verbena sarmentosa* Willd. est une variété propre aux Indes orientales : *Lippia nodiflora* Rich. var. *sarmentosa* Schauer, à bractées terminées par un acumen herbacé. S'il en est ainsi (et je n'ai aucun motif de douter du fondement de distinction réelle de cette variété par rapport au type), les floristes italiens Fiori, Paoletti, Pampanini, Goiran, ont commis une erreur quand ils ont appelé la Lippie canescente sarde et niçoise : « variété *sarmentosa* Schauer ». Par ma désignation actuelle « forme *pseudo-sarmentosa* » je mets au point les choses en ce qui concerne la plante de Nice. Depuis 1860 cette ville n'est-elle pas bel et bien française? Feu Goiran (gallophobe?) revendiquait à tort, en 1907, comme territoire italien le chef-lieu de l'ancienne province ligurienne dite Nizzardo. Il n'y aura donc aucun empiètement sur la Riviera del Ponente de la nation-sœur, si j'englobe dans la Lippie nodiflore-canescente de France la forme croissant à Rauba-Capéu (quartier urbain niçois), de laquelle m'a entretenu, in litteris, 1913, M. le docteur Fritz Mader, comme identique à la « variété » vue par lui dans l'herbier du musée d'histoire naturelle de Nice. Sans avoir sous les yeux l'exsiccatum « variété *sarmentosa* Schauer » de feu Goiran, j'ose conclure à sa pleine identité avec mon *pseudo-sarmentosa*, en me fondant sur l'existence, chez celui-ci, d'une atténuation insensible du sommet des bractées, atténuation qui rappelle l'« acumen herbacé » de la véritable variété *sarmentosa* de Schauer. Du reste, les longues tiges rampantes-radicantes de ma Lippie suggèrent tout de suite — étant assez ligneuses — le qualificatif : sarmenteux (jugé convenir à la Lippie de Sardaigne et de Nice).

Comme addition utile, je dois prévenir que la couleur des feuilles de mon *pseudo-sarmentosa* est ordinairement verdâtre; lesdites feuilles sont généralement aussi plus petites que celles de la sous-espèce normale. Au total, la création d'une FORME est

licite : on en conviendra avec d'autant moins de difficulté, que je recule devant l'emploi du rang taxonomique *variété* pour une plante à morphologie, d'après moi, quelque peu oscillante (un *Lippia* issu de graines ne peut-il pas différer légèrement de celui qui se propage par boutures ?).

L'origine de l'écart sarmenteux de la forme normale (à tiges rampantes-radicantes herbacées) du *canescens* doit tenir, opineront quelques personnes, à la nature moins humide du sol dans les localités où végète la plante. En fait de localités, jusqu'ici je n'en connais que deux : 1° Toulon : pied d'un mur, le long du chemin conduisant du Cap-Brun au hameau de Sainte-Marguerite ; 2° La Seyne : terrain vague entre le port et l'anse de Brégaillon. L'influence modificatrice de la morphologie externe par suite de la moindre humidité du terrain en ces deux endroits est niabile, car le *Lippia canescens* est fort peu hygrophile. A ce propos, il me sera permis de répéter ce que le docteur Marnac et moi avons affirmé dans notre *Flore des Bouches-du-Rhône*, Première Partie, 1910, pp. 81, 82 : « ... Le *Lippia* envahit de « préférence les lieux qui sont l'opposé de vaseux, marécageux, « malgré le dire de certains floristes qui reproduisent à perpé- « tuité une première indication inexacte. » C'est vrai : parfois, mais exceptionnellement, le *Lippia canescens* naturalisé se développe avec luxuriance sur un sol humide qu'il rencontre par hasard ; ce qui est plus habituel ce sont les colonies très prospères sur des talus à siccité presque complète, où les feuilles ne sont point vertes : au contraire l'incanescence s'y accentue. On peut sans paradoxe soutenir que la Lippie nodiflore-canescente est quasi indifférente à l'humidité. Si nous ouvrons *Le Nouveau Jardinier Illustré*, le choix du terrain pour la plantation du *Lippia canescens* est indiqué comme il suit par le compétent M. Hérincq : « Ornement des stations rocailleuses. Terre légère et exposition chaude. » De telles expressions ne signifient, certes, pas le moins du monde : « marais » et « fossés », stations où divers floristes mal au courant relèguent la plante qu'ils n'ont pas pris la peine d'observer *in situ* dans son aire d'extension française. Cultivée pour bordures, la Lippie canescente s'accommodera d'arrosements ; mais elle ne les exige point ; le seul profit qu'y trouvera notre élégante verbénacée est de pouvoi

tracer davantage : résultat obligeant alors le floriculteur à arracher beaucoup de tiges envahissantes et à les mettre aux balayures, celles-ci jetées au fumier ou par-dessus les murs du jardin.

De ce débarras provient la naturalisation à la suite de subspontanéité, rendue facile (en plus des tiges s'enracinant, lors de la moindre pluie, sur un sol quelconque) par les graines qui aussi s'éparpillent. Grâce au climat lui convenant à merveille, la *Lippie canescens* se répand de plus en plus le long de notre littoral méditerranéen.

Çà et là dans le Languedoc, le Roussillon, l'Espagne, etc., de même qu'en Sardaigne, à Nice et à Toulon, la forme *pseudo-sarmentosa* sera trouvée inmanquablement en compagnie de la sous-espèce *canescens*, cette dernière pouvant être dite acquise désormais par la flore naturelle du sud de l'Europe.

M. Lutz fait ensuite la communication suivante :

A propos de la découverte du *Phytolacca decandra* L. dans la région parisienne;

PAR M. L. LUTZ.

Dans la séance du 24 octobre 1903, j'ai signalé à la Société la découverte du *Phytolacca decandra* L. dans les rochers de Bonnevaux, entre Maisse et Boigneville (S.-et-O.).

J'ai voulu revoir cette station pour m'assurer de son maintien, cette constatation présentant un certain intérêt en raison de l'hiver relativement froid de 1913-1914.

Le 27 septembre 1915, je l'ai retrouvée en parfait état, témoignant, par les restes nombreux des tiges des années précédentes, de la persistance des touffes âgées et par les jeunes pieds, épars au milieu des autres, de l'extension régulière de la colonie.

Il semble donc que le *Phytolacca* se soit définitivement naturalisé dans ce point de la région parisienne qu'il enrichit ainsi d'une plante adventice nouvelle.